

# PELINCOUR *info*

JUIN 2017 - N°47



Le parc éolien Greensky

# Bulletin communal

**TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE DE LINCENT**



**TOITURE - ZINGUERIE**

# Bierlaire Alain

2 rue de la Vallée • 4280 HANNUT  
Tel : 019/634542 • Gsm : 0489/54 57 88  
Email : bierlairealain5@gmail.com

**Charbon IBBENBUREN**

**12/22 • 20/30**

**Bonbonne de gaz  
Charbon de bois**

**DOGUET  
Jean-Pierre**

**Route de Huy, 95**

**4287 Lincant**

**Tél: 019/63.38.93**



**GARAGE RENAULT  
PAUL GRENIER** SPRL

Mécanique et carrosserie

rue Henri Grenier, 117  
Orp-le-Grand

**019/63.49.29**



**RENAULT**



**Marc Wiame**    **Gérault Wiame**

☎ 0473 62 02 59    ☎ 0474 11 75 70

📍 Route de Huy, 91  
4287 Lincant

☎ 019 63 34 73

🌐 [www.pompesfunebres-delarbre.be](http://www.pompesfunebres-delarbre.be)

✉ [info@pompesfunebres-delarbre.be](mailto:info@pompesfunebres-delarbre.be)

24h / 24h

**INAUGURATION DU PARC EOLIEN GREENSKY (PHASE 2)**  
**LINCENT, LE 6 JUIN 2017**  
**DISCOURS PRONONCE PAR YVES KINNARD, BOURGMESTRE DE LINCENT**

Monsieur le Ministre fédéral de la Mobilité,  
Monsieur le Ministre wallon de l'Environnement, représenté ce jour par son chef de cabinet adjoint, Monsieur Cartilier,  
Mesdames et Messieurs les Bourgmestres, Echevins, Conseillers communaux et de CPAS des Communes de Hannut, Héléchine, Orp-Jauche et Lincant,  
Monsieur l'Administrateur délégué d'Infrabel,  
Monsieur l'Administrateur délégué d'ENGIE ELECTRABEL,  
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,  
Chers élèves de 5ème et 6ème primaires de l'école communale,

Chers amis,

C'est un privilège heureux de mes fonctions que de pouvoir vous accueillir dans notre belle commune de Lincant, en ce jour venteux, à l'occasion de l'inauguration officielle de la deuxième phase du parc éolien Greensky comptant 9 éoliennes qui s'étendent de Hannut à Orp-Jauche en passant par Héléchine et Lincant.

Ce n'est pas tous les jours que deux Ministres – l'un fédéral, l'autre régional, valablement représenté – nous font l'honneur de leur présence. C'est dire l'importance de l'événement pour nos communes respectives, mais aussi pour notre Région et notre Pays tout entier.

Dans quelques instants, d'autres que moi détailleront l'impressionnante réalisation, qui avec les 7 éoliennes construites à ce jour de l'autre côté de la frontière linguistique, en fait l'un des plus grands parcs éoliens de Belgique.

Je ferais preuve de beaucoup de mauvaise foi si je vous affirmais que le cheminement de la demande de permis unique introduite en février 2010 par la SCRL Greensky en vue d'implanter et d'exploiter ce parc éolien s'était apparenté à un long fleuve tranquille !

Je ne vous cacherais pas non plus que la Commune de Lincant n'était pas favorable à l'implantation des éoliennes W7 et W8 et qu'elle a tenté d'obtenir devant le Conseil d'Etat l'annulation du permis délivré à la SCRL Greensky par le Ministre wallon de l'Environnement en décembre 2011. Non pas que notre Commune soit opposée au développement durable et à la nécessaire transition énergétique – bien au contraire – mais en raison de sa situation particulière – l'autoroute et la ligne TGV implantées en plein cœur de noyaux d'habitat, et désormais aussi des éoliennes destinées à approvisionner ladite ligne de chemin de fer.

Le nouveau cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Région wallonne voté en 2013 – qui apporte une profonde mise à jour du premier cadre adopté en 2002 et met l'accent sur le maintien de la qualité de vie des riverains en augmentant la distance vis-à-vis de l'habitat - aurait sans nul doute été plus approprié à la particularité de Lincet que je viens d'évoquer. Quoi qu'il en soit, nous vivons dans un Etat de droit et nous n'avons d'autre choix que de nous soumettre aux décisions rendues par les juridictions de notre pays.

Au terme de ces cinq années de procédure administrative, une saine et harmonieuse collaboration entre nos communes et les promoteurs du projet a rapidement pu être mise en place. A ce titre, il me plaît de saluer le travail effectué par Stéphane Finet qui aura été un chargé de projet disponible, toujours à l'écoute et extrêmement réactif par rapport à nos nombreuses demandes, notamment lorsqu'il s'agissait de répondre aux contraintes environnementales pour les riverains les plus concernés.

Je tiens aussi à souligner l'implication, le sérieux et le grand professionnalisme dont ont fait preuve tous ceux qui ont pensé, acheminé et assemblé ces équipements et qui vont en assurer la maintenance dans les prochaines années.

A la demande insistante de très nombreux citoyens, soutenus dans leur démarche par les différents collèges communaux, GREENSKY s'est engagé à ouvrir partiellement le capital de ce projet à la participation citoyenne via sa coopérative Electrabel CoGreen. A l'appui d'une brochure distribuée en toutes-boîtes en 2016 annonçant ce co-financement, j'ose espérer que cet engagement solennel sera respecté et traduit dans les faits dans les meilleurs délais.

Je m'en voudrais d'en terminer sans féliciter GREENSKY pour son initiative de faire participer les citoyens de nos communes à cette inauguration en leur ouvrant la porte d'une de ses éoliennes et en organisant un service de navette continue de 17 à 21h, au départ de nos 4 communes, afin de les y conduire et de leur permettre d'en repartir à leur guise.

«Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants». Cette citation que l'on attribue parfois à Antoine de St-Exupéry devrait être pour nous, responsables politiques, un leitmotiv absolu ! A ce titre, je suis fier que l'Histoire (avec un grand H) retiendra que nos 4 communes wallonnes - et la Commune de Lincet et ses 1.474 ha en particulier - auront été des acteurs du développement durable et activement contribué à la nécessaire transition énergétique de notre Monde en pleine mutation.

Je vous remercie pour votre attention,

Yves KINNARD  
Bourgmestre

La Bibliothèque de Lincet vous ouvre ses portes chaque vendredi de 14h à 18h (hors congés scolaires). Elle est ouverte au public et regroupe un fonds d'ouvrages à destination des adultes, des adolescents et des enfants.

Votre inscription en tant que lecteur vous permet de circuler et de bénéficier de prêts de livres au sein de tout le réseau qui regroupe quatre bibliothèques :

Bibliothèque communale locale rue de Landen, 43	4280 Hannut	019/51.23.16
Centre documentaire Sainte-Croix rue de Crehen, 1	4280 Hannut	019/51.94.56
<b>Bibliothèque communale de Lincet rue de Gd-Hallet, 2</b>	<b>4287 incent</b>	<b>019/51.23.16</b>
Bibliothèque libre de Racour rue de Landen, 31	4287 Racour	019/65.61.25

## **Parmi les dernières acquisitions.... Venez découvrir :**

Les derniers romans adultes de Marie-Bernadette Dupuy, Françoise Bourdon, Grégoire Delacourt, Agnès Ledig, Agnès Martin-Lugand, Danielle Steel, Stephen King, Philippe Besson, Mary Higgins Clark, Karine Giebel, Guillaume Musso, Lisa Gardner et bien d'autres encore...

Et pour les adolescents et les plus jeunes : de nouvelles séries en BD, des albums et documentaires les attendent.

Pour tout renseignement : 019/51.23.16

Bienvenue à TOUS, les vendredis de 14h à 18h (hors congés scolaires)

Les bibliothécaires  
Laurence et Anne-Lise

Ecole communale de Racour  
Rue de Landen, 85  
4287 Lincint  
019/65.74.84  
ecole.pelincour@gmail.com



Ecole communale de Lincint  
Rue de Grand-Hallet, 2  
4287 Lincint  
019/63.02.55  
ecole.pelincour@gmail.com

## L'école communale de Lincint

Une école de qualité où l'enfant est au centre des toutes nos préoccupations.

Une école de qualité où l'erreur est source d'apprentissage.

Une école de qualité où l'entraide, la coopération, le tutorat entre élèves sont une priorité.

Une école de qualité où enseignants, parents et élèves communiquent et collaborent.

Une école de qualité où la gratuité est l'un des incontournables.

La gratuité de l'enseignement est une réalité dans les implantations de l'école de Lincint.

Toutes les fournitures scolaires sont offertes par la commune de la maternelle à la 6<sup>e</sup> primaire.

En première maternelle, un sac de piscine est offert aux enfants par le comité scolaire.

En première année primaire, la mallette et le plumier sont offerts par la commune.

Toutes les sorties pédagogiques, culturelles, sportives ou autres sont offertes aux élèves grâce à la subvention communale pour les excursions, d'autre part grâce au car communal qui transporte gratuitement les élèves à leur destination et enfin grâce aux comités scolaires qui offrent les entrées et toutes les autres dépenses.

Pas de frais pour les bricolages, pour les photocopies ou manuels scolaires, pour les surveillances de midi, pour l'achat de matériel didactique, ... tous ces frais sont assumés par les subventions communales et complétés par le comité scolaire.

**Les comités scolaires recrutent des parents, des bénévoles et sympathisants qui ont quelques heures à nous consacrer lors de l'organisation des fêtes scolaires.**

### Qu'est-ce que le comité scolaire ?

Le comité scolaire est une association de personnes désirant participer et s'investir activement à la vie de l'école.

### Qui en fait partie ?

Les parents, les enseignants, des sympathisants et les représentants du pouvoir organisateur (bourgmestre, échevins, conseillers...) se réunissent au profit du bien-être des enfants de l'école.

Monsieur David Doguet à Lincint et Madame Aurélie Longrée à Racour président les réunions au sein de chaque implantation.

### Quel est son rôle ?

#### Il vise :

- le rapprochement de tous les partenaires de l'école ;
- le partage d'expériences et l'échange d'avis ;
- la participation de tous les parents à la vie de l'école ;
- l'amélioration de la vie quotidienne, la qualité de vie et le bien-être de tous à l'école ;

- la communication, la collaboration, la convivialité entre les différents acteurs de l'école pour créer des habitudes de relations positives et permanentes entre tous les partenaires de l'école afin de réaliser une véritable communauté éducative et ainsi promouvoir l'école.

### **Il organise :**

- différentes manifestations en vue de récolter des fonds qui sont destinés à financer les excursions, les visites à caractère pédagogique, l'achat de matériels didactiques, les classes de dépaysement et d'autres projets en fonction de la vie de l'école ;
- des débats autour de projets, d'idées ou de questions qui pourraient se poser ;
- la vérification des comptes.

### **Quand se réunit-il ?**

Quelques fois par an, à chaque fois que cela s'avère nécessaire pour :

- fixer le planning des fêtes de l'année scolaire ;
- informer du « capital-périodes », de la distribution des classes, ...
- préparer les fêtes ;
- remettre des comptes ;
- développer des projets pédagogiques et autres ;
- débattre d'idées, de projets, de difficultés, de demandes, ...

### **Que vous coûtera concrètement notre école ?**

L'entrée à la piscine coûte 1 €, le surplus étant offert par la commune.

Les classes de dépaysement :

En 2e ou 3e maternelle, la participation demandée aux parents sera de maximum 100 € pour 3 jours. La subvention communale s'élève à 20 € par enfant et le comité scolaire supplée pour le reste.

En 1ère ou 2e et 3e ou 4e primaire, la participation demandée aux parents sera de maximum 150 € pour 5 jours. La subvention communale s'élève à 25 € par enfant et le comité scolaire supplée pour le reste.

En 5e et 6e primaire, la participation demandée aux parents sera de maximum 250 € pour 9 jours. La subvention communale s'élève à 125 € par enfant et le comité scolaire supporte 250 € par enfant car un voyage revient à 625 €

### **Certains services rendus aux parents sont payants :**

- les repas vendus au prix coûtant : un potage coûte 0,40 € un repas en maternelle coûte 1,75 € et en primaire 3,50 €;
- la demi-heure de garderie revient à 0,50 € elle est déductible des impôts.

Voici un petit aperçu des avantages reçus, des voyages et visites pédagogiques effectués pendant cette année scolaire :

Rentrée de classes en première année.  
Fournitures scolaires offertes par la commune ainsi que la mallette et le plumier



Sacs de piscine offerts par les comités scolaires aux enfants à leur entrée en maternelle. Chaque classe a sa couleur : en accueil ils sont bleus. En M1, ils sont gris et vert fluo. En M2, ils sont rouges et orange et en M3 ils sont turquoise.



Petit déjeuner offert aux parents lors de la rentrée des classes à Lincent et lors du passage de St Nicolas à Racour.



En octobre, les enfants de M1, M2 et M3 de Racour se sont rendus à Waremme à Hexapoda. Le transport en car était offert par la commune et l'entrée de 8€ par le comité scolaire.



Toujours en octobre, les enfants de P1 et P2 de Lincent se sont rendus à Aywaille au parc animalier. Le transport en car était offert par la commune et l'entrée de 10€ par le comité scolaire.



En décembre, les P5 et P6 de Lincent et de Racour se sont rendus à Breendonk et au musée de l'armée au Cinquantenaire à Bruxelles. L'entrée au fort, le guide et le repas ont été pris en charge par les comités scolaires, le transport par la commune et l'entrée au musée de l'armée par le comité des anciens combattants.



Toutes les classes maternelles des implantations de Lincent et Racour passent une journée sportive au CERKI au Sart-Tilman. Le transport en car est offert par la commune et le prix d'entrée de 8 € par enfant est offert par les comités scolaires.



Toutes les classes primaires se sont rendues à la patinoire de Hannut en décembre. Le transport en car communal a emmené les enfants et les comités scolaires ont payés les entrées : 3 € par enfant.



En janvier, les élèves de M3, P1, P2, P3 et P4 de Lincent se sont rendus au domaine de Wégimont. Le transport en car était offert par la province et l'entrée de 9 € par le comité scolaire. Un repas chaud a été offert à chaque enfant.



En mars, les élèves de P5 et P6 de Racour et Lincent se sont rendus en classes de neige à Pelvoux en France. Le coût de ce voyage s'élève à 623,53 € par enfant, la participation des parents était de 250 €, la part communale s'élève à 125 € et le reste est à charge des comités scolaires soit 248,53 € par enfant.



Journée à la ferme pédagogique pour nos élèves de M1 et M2 de Racour. Le transport en car était offert par la commune et l'activité de 8 € par enfant était offerte par le comité scolaire.



D'autres visites ont été organisées lors de cette année scolaire : l'école d'autrefois au musée Armand Pellegrin à Hélécinne pour les P2, Technopolis à Malines à l'occasion de la St-Nicolas pour toutes les classes primaires, le spectacle des 3 Chardons en maternelle à l'occasion de la St-Nicolas, les cloches sont passées pour tous les élèves de notre école à Pâques, ... Au moment où je rédige ce texte, la plupart des excursions sont encore à venir pour nos élèves. Ils iront à Pairi Daiza, à Oteppe, au parc animalier d'Aywaille, à la plaine de jeux à Hélécinne, au musée de l'eau de Genval, ... sans oublier le barbecue de fin d'année qui est offert à tous ! Toutes ces activités sont gratuites respectant ainsi la gratuité de l'enseignement fondamental comme le préconise :

#### **la réglementation nationale :**

- Article 24 de la Constitution : l'accès à l'enseignement est gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire.
- Loi du 29 mai 1959 dite du Pacte scolaire – Articles 3, 12 et 32 : Aucun minerval direct ou indirect ne peut être perçu ou accepté.
- Loi du 21 juin 1985 concernant l'enseignement – Articles 58 à 62 : Un droit d'inscription spécifique est imposé aux élèves et étudiants de nationalité étrangère.
- Décret du 24 juillet 1997 dit « décret missions » – Articles 100, 101 et 102 : Aucun minerval direct ou indirect ne peut être perçu hors exceptions. Liste des frais admissibles. Estimation et ventilation des frais scolaires par écrit. Aucun frais ne peut être demandé pour la délivrance des bulletins et diplômes

#### **la réglementation internationale :**

- Convention internationale des Droits de l'Enfant du 20 novembre 1989 – Article 28 (entrée en vigueur en droit belge en 1991)
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du 16 décembre 1966 – Article 13 (entrée en vigueur en droit belge en 1983)

Je vous souhaite un excellent été à tous.

Pour l'équipe éducative  
Delphine Closse  
Directrice



**Notre société réalise depuis plus de 30 ans  
pour les indépendants, associations, PME,  
entreprises et autres...**

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders  
(avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

- > *Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.*
- > *Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.*
- > *Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.*

***Nous sommes la solution.***

***Vous désirez un renseignement sur nos services ?***

***Contactez-nous, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire :***

***Par mail : [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be) ou par tél. 071 / 74 01 37***

**- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -**

# UN CONSEILLER EN ÉNERGIE À VOTRE SERVICE GRATUITEMENT

## Informations et conseils sur :

- 📍 Les économies d'énergie
- 📍 Les primes disponibles (isolation, pompe à chaleur, chaudière biomasse, rénovation, audits PAE, recours aux énergies renouvelables, ...)
- 📍 La Performance Energétique des Bâtiments (construction et rénovation)



Où ? À l'administration communale - 019/63 02 44

Quand ? Lundi de 13h30 à 18h25 - mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Ou toute la semaine au 0476/27 12 07 - energie.orp.lincent@gmail.com



# Etat civil

## NAISSANCES du 06/04/2017 au 25/05/2017.

06/04/2017	Elisa	Fille de	David Delmarche et Angélique Morel (Racour)
11/04/2017	Sandy	Fille de	Julien Colmant et Vanessa Jacquart (Lincnt)
20/04/2017	Kenzo	Fils de	Michaël De Reuse et Marie Logist (Lincnt)
29/04/2017	Clément	Fils de	David Kimplaire et Anne-Flore Tooth (Racour)
25/05/2017	Fiona	Fille de	Nicolas Zanetti et Aurélie Duval (Lincnt)

*Félicitations aux heureux parents !*



## DECES du 15/04/2017 au 07/06/2017.

*Ils nous ont quittés...*

15/04/2017	Marcel DELCHAMBRE	79 ans	Célibataire (Racour)
20/04/2017	Joseph DELARBRE	70 ans	Epoux de Patricia Voesterzoon (Lincnt)
04/05/2017	Ghislaine KEMPINAIRE	89 ans	Veuve de Antoine Hougardy (Racour)
08/05/2017	Marie COLLIN	80 ans	Epouse de Maurice Docquier (Lincnt)
23/05/2017	Bertha GOMMES	91 ans	Veuve de Georges Masy (Racour)
31/05/2017	Agnès FRANCOIS	86 ans	Veuve de Ghislain Debroux (Lincnt)
31/05/2017	Lucette BENOIT	81 ans	Veuve de Théodore Heinrichs (Racour)
01/06/2017	Freddy WAUTERS	74 ans	Epoux de Marie-Claire Falaise (Racour)
02/06/2017	Georgette CRULS	84 ans	Veuve de François Van Den Heede (Racour)
07/06/2017	Elise TOELEN	83 ans	Veuve de Georges Perau (Racour)

*Nous présentons à toutes les familles dans la peine nos sincères condoléances*





 **SAS**

**57, rue de Landen - 4280 HANNUT**  
**Tél. 019/51 14 96 - Fax : 019/51 27 32**

- Pneus tourisme - moto - agraires - poids lourds
- Pièces et accessoires automobiles • Outillage de qualité
- Flexibles hydrauliques sur mesure • Lubrifiants
- Atelier de montage • Entretien de véhicules

- ✓ Installation chauffage
- ✓ Sanitaire
- ✓ Climatisation
- ✓ Entretien chaudière gaz et mazout «agrée»
- ✓ Habilité gaz naturel
- ✓ Panneaux solaire «agrée»
- ✓ Test de citerne



**019 63 31 77**  
**LINGENT**



*Un service rapide et ce, grâce à un stock important*  
*Une équipe dynamique et expérimentée à votre service*  
*Nos nombreuses réalisations dans la région sont votre garantie*

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé par  
la sprl REGIFO Edition  
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville  
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be  
www.regifo.be

Votre conseillère en communication  
Madame Marielle MOSSIAT  
se fera un plaisir de vous rencontrer  
GSM : 0498 / 88 38 95



**Grand Merci...**

aux annonceurs chez  
qui nous vous recommandons  
vos travaux et achats !

**HANDY  HOME**

**DULLAERS**

RUE DE LANDEN, 51D - 4280 HANNUT  
019/51.20.60

HEURES D'OUVERTURE:

LU/SA: 08H30-18H30 • MA/VE: 08H30-19H



**BOIS - MATERIAUX  
ELECTRICITE - SANITAIRE  
OUTILLAGE - JARDIN**



Monuments Funéraires  
Pierres bleues pour  
Bâtiments  
Boîtes aux lettres

Caveaux placés dans les 48h  
en cas de décès  
Exposition 50 monuments (accessible)

*On se déplace partout*

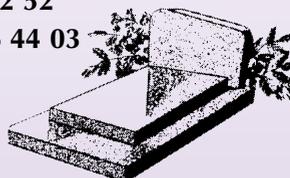
SPRLU

**DELAIDE M.**

rue Saint-Job, 24 - 1357 HELECINE

Tél. 019/65 52 52

Gsm 0477/86 44 03



[michel.delaide@skynet.be](mailto:michel.delaide@skynet.be)

**Carrefour  
market**



**LE SUPERMARCHÉ  
SPÉCIALISTE  
DES PRODUITS FRAIS**

**HANNUT**

Centre commercial l'Orchidée Plaza (près du Quick)  
4280 Hannut - Tél. 019/63.63.14

**HEURES D'OUVERTURE:**

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h00 - Fermé le mardi  
Dimanche et jours fériés de 8h00 à 18h00

**OUVERT DIMANCHE TOUTE LA JOURNÉE**

# ÉCOLE FONDAMENTALE DE LINCENT



4287 Lincents : Rue de Grand-Hallet, 2 - Tél. : 019/63 02 55  
4287 Racour : Rue de Landen, 85 - Tél. : 019/65 74 84

## Enseignement communal maternel et primaire



Un enseignement d'expérience et de qualité chez vous !

### Inscriptions :

Les samedis 19 et 26 août 2017 de 16h00 à 18h00

### Renseignements :

Delphine Closse, Directrice

GSM : 0478/38 52 54



Implantation de Racour

Rue de Landen, 85

Tél. : 019/65 74 84



Implantation de Lincents

Rue de Grand-Hallet, 2

Tél. : 019/63 02 55

- ✓ Cartable et plumier de "bienvenue" pour les élèves de 1ère année
- ✓ Fournitures classiques gratuites
- ✓ Garderie le matin, le soir et le mercredi après-midi
- ✓ Ecole des devoirs
- ✓ Des repas chauds et/ou du potage
- ✓ De nombreux voyages de découvertes et pédagogiques gratuits
- ✓ Classes de dépaysement à des prix démocratiques ...